HIVER 2023

TOUR DES VOLCANS D'AUVERGNE

Randonnée itinérante en gîtes d'étape
7 jours - 6 nuits - 6 jours de marche

Un circuit raquette à neige en semi-itinérance, logé en gîte d'étape, à la découverte des volcans d'Auvergne sous la neige.
Suivant les conditions d'enneigement et météorologiques, votre accompagnateur en montagne spécialiste de la raquette et du massif vous emmènera découvrir des paysages de montagnes bordées d'hêtraies, sapinières, de lacs d'altitude et de réserves naturelles, havre de paix pour la faune sauvage. Au coeur du plus grand Parc Naturel Régional métropolitain, le Massif du Sancy, troisième plus grand stratovolcan d'Europe, offre un patrimoine naturel varié. Cette nature peu dérangée abrite une faune sauvage d'altitude bien représentée par les mouflons et les chamois.

.

ESPACE EVASION Agence de voyages – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 LE CHABLE BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à partir de 18h00 au gîte d'étape « Les Hautes Pierres », au Mont-Dore dans la vallée de la Haute Dordogne.
Présentation du séjour par votre guide.

Jour 02 : Du Mont-Dore, dans la vallée de la Haute Dordogne, nous rejoignons la réserve naturelle de la Fontaine Salée et le charmant hameau de Chareire où nous séjournons 2 nuits.
Dénivelée : 600 m Horaire : 6h00 de marche

Jour 03 : Journée raquettes sur la partie sud du Massif du Sancy : le Cézallier, aussi appelé 'la Scandinavie auvergnate'. Jolies vues sur le Massif du Cantal tout proche, cascade de la Barthe et lac de cratère du Chauvet.
Retour à notre gîte d'étape de Chareire.
Dénivelée : 400 m Horaire : 5h00 de marche

Jour 04 : Au départ de notre hébergement, traversée en raquettes pour rejoindre le lac Pavin, plus jeune volcan de France.
L'après midi, nous continuons notre chemin pour la cité médiévale de Besse En Chandesse, où nous séjournons 2 nuits en hôtel.
Dénivelée : 500 m Horaire : 6h00 de marche

Jour 05 : Randonnée vers la plaine des Moutons et le désert de la Plate : Vue imprenable sur la réserve naturelle de Chaudefour, ses cascades et ses dykes.
Retour à notre hébergement.
Dénivelée : 550 m Horaire : 4 à 5h00 de marche

Jour 06 : Superbe traversée pour la vallée de la haute Dordogne. Du fond de la vallée glaciaire de Chaudefour, nous remontons vers Chambon des neiges et le plateau de Durbise.
Descente pour notre hébergement du Mont-Dore.
Dénivelée : 500 m Horaire : 6h00 de marche

Jour 07 : En raquettes sur le massif de l'Aiguiller (approche de 30mn). Depuis le col de la croix Morand, nous rejoignons l'Aiguiller : superbes vues sur la Chaîne des Puys et le massif du Sancy.
Descente au lac de Guéry et le Mont-Dore où se termine notre semaine.
Dispersion en fin d'après-midi après la randonnée.
Dénivelée : 300 m Horaire : 5h00 de marche

IMPORTANT : Ce programme est donné à titre indicatif ; il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter au groupe ou aux conditions météorologiques. Nous sommes avant tout des randonneurs, et si la neige vient à manquer, nous assurons tout de même nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si parfois exceptionnellement il faut porter les raquettes pour rejoindre la neige.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche à partir de 18h00 au gîte d'étape de "Les Hautes Pierres", au Mont-Dore.

Accès voiture :
Comptez environ 45 minutes de route à partir de Clermont-Ferrand, par la RN 89, puis RD 983 (col du Guéry) ou RD 922 (Laqueuille). De Paris, prendre l'autoroute A 89, direction Bordeaux, sortie N°25 (Le mont-Dore, la Bourboule), puis 20 minutes de route environ jusqu'au Mont-Dore. Une fois dans le centre du Mont-Dore, le plus simple est de suivre la direction « La Bourboule ». Le gîte se trouvera sur le trajet (D 130), à la sortie du Mont-Dore, juste après un garage Renault /station Total, du même côté que celui-ci, en face du camping municipal « Les Crouzets »

Parking : Vous pourrez laisser votre voiture devant le gîte des Hautes-Pierres.

Accès train : Gare de Clermont Ferrand + bus
Plusieurs liaisons quotidiennes avec Clermont-Ferrand (train ou bus).La gare SNCF n'est qu'à 300 m du gîte.

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

DISPERSION

Le Samedi en fin d'après-midi après la randonnée.

Hébergement avant ou après la randonnée : Nous consulter

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Pour marcheurs contemplatifs à sportifs.
Randonneur niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.
Dénivelé modéré.
Dénivelée maximum : 600 m
4 à 6h00 de raquettes par jour

HEBERGEMENT

En gîtes d'étape de séjour.

Les repas :
Pension complète.
Petit déjeuner et dîner pris au gîte.
Pique-nique à emporter

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transférés par la route et vous les retrouvez chaque soir en arrivant à votre hébergement. Vous porterez uniquement vos affaires de journée
Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg

GROUPE
12 personnes maximum

ENCADREMENT
Accompagnateur en montagne qualifié, spécialiste du massif et de la raquette à neige.

MATERIEL FOURNI
Pour les randonnées, il vous sera fourni une paire de raquettes et deux bâtons de randonnée pour compléter votre stabilité sur la neige. Bien entendu, vous pouvez apporter votre matériel personnel, raquettes et bâtons.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos confortable de minimum 30 litres (pique-nique, appareil photo), pour vos affaires de la journée
- Des chaussures imperméables à tige montante
- 3 à 4 paires de chaussettes de randonnée
- Pantalon aussi étanche que possible
- Sous-vêtements respirants
- Gants ou moufles de ski
- Une paire de guêtres
- Une veste imperméable et respirant type Goretex, une polaire
- Lunettes de soleil, bonnet, masque de ski pour les jours d'Ecir
- Protections solaires
- Gourde légère isotherme + couverts pour les pique-niques + couteau
- Affaires de toilette
- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Petite pharmacie (notamment de quoi prévenir et guérir les ampoules, élastoplast)
- Un drap sac ou sac de couchage, les couvertures sont fournies dans les gîtes

Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) **n'excédant pas 12 kg**

Votre pharmacie individuelle
- Un antalgique
- Un anti-inflammatoire (comprimés et gel)
- Un antibiotique à large spectre
- Un antispasmodique, un anti diarrhéique, un antiseptique intestinal, un anti vomitif
- Des pansements et double peau, des compresses, de la bande adhésive, du Steristrip, du tulle gras

DATES ET PRIX

Dates du Dimanche au Samedi	Prix par personne
Du 11 au 17 décembre 2022	755 €
Du 18 au 24 décembre 2022	755 €
Du 01 au 07 janvier 2023	755 €
Du 08 au 14 janvier 2023	755 €
Du 15 au 21 janvier 2023	755 €
Du 22 au 28 janvier 2023	755 €
Du 29 janvier au 04 février 2023	755 €
Du 05 au 11 février 2023	755 €
Du 12 au 18 février 2023	755 €

Du 19 au 25 février 2023	755 €
Du 26 février au 04 mars 2023	755 €
Du 05 au 11 mars 2023	755 €
Du 12 au 18 mars 2023	755 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :
- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)
- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)
Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND
- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- l'hébergement en pension complète (du dîner du jour 01 au pique nique du jour 07)
- Le prêt des raquettes et des bâtons.
- Le transport des bagages

LE PRIX NE COMPREND PAS
- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Les assurances annulation - assistance rapatriement, interruption séjour
- Tout ce qui n'est pas dans "Les prix comprennent".

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES
Itinéraire : www.viamichelin.fr
SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com
Météo : 08 92 68 02 38
Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION
Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + extension COVID (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
    * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
    * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID :

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie)**

<u>L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour</u>
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- **Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)**
- **Soutien psychologique suite à mise en quarantaine**
- **Frais médicaux sur place**
- **Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)**
- **Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)**

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours»

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex